



DEUX NOUVELLES AGENCES VOUS ACCUEILLENT GAP - MANOSQUE

Le 28 octobre 2021

Madame, Monsieur, Cher(e) Adhérent(e),

Vous êtes adhérent à la Couverture Supplémentaire Maladie des Retraités (CSMR), gérée par Solimut Mutuelle de France.

Toujours soucieuse d'apporter un service de proximité à ses adhérents CSMR, Solimut Mutuelle de France a signé une convention de partenariat avec la Mutuelle de France Alpes du Sud (MFAS), membre du Groupe Solimut et partenaire historique de notre mutuelle.

Deux agences à votre disposition dans les départements 04/05

Aussi, dès à présent, pour toutes vos démarches en lien avec votre contrat santé, deux agences de la MFAS vous accueillent :

- **GAP,** Le Connétable - 2 boulevard de la Libération - 05000 Gap
Du mardi au vendredi : 8h00-12h00 et 13h00-17h00
Le samedi : 8h30-12h00
- **MANOSQUE,** Le Saint-Exupéry - 3 rue Reine Jeanne - 04100 Manosque
Du mardi au vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h15
Le samedi : 8h30-12h00

Votre Espace Adhérent, disponible 7j/7, 24h sur 24

Nous vous rappelons que vous pouvez également effectuer la plupart de vos démarches directement à partir de votre Espace Adhérent. Celui-ci est accessible sur www.solimut-mutuelle.fr ou sur votre application mobile Ma Mutuelle et Moi.

Bien entendu, nos conseillers restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Adhérent(e), nos sincères salutations mutualistes.

Solimut Mutuelle de France

*

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS...



Par téléphone

Pour toute demande de renseignements sur votre CSMR, ainsi que sur l'ensemble de vos contrats d'assurances de personnes, du lundi au vendredi de 9h à 17h

0 800 005 045 Service & appel gratuits



Sur votre Espace Adhérent

www.solimut-mutuelle.fr/mon-espace
Espace Adhérent
> Rubrique CSMR

www.solimut-mutuelle.fr